

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2015

Membres du Conseil Municipal : 11
Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Membres votants : 10
Membres absents : 1

Le vingt février deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

Étaient présents : Mlles CHAVONNAND Laetitia, MONOT Evelyne, Mme RACLOT Julie, THIERRY Claire, MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, LACHOT Jean-Louis, PORCHEROT Robert.
Était excusé : M. TOMMY-MARTIN François
Pouvoir : M. TOMMY-MARTIN François a donné pouvoir à M. BAUDOT Hugues.
Secrétaire de séance : Mme THIERRY Claire.

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE 2015-2016

Le Maire donne lecture du courrier de l'éducation nationale concernant les nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2015-2016. Il est demandé à la commune si elle souhaite modifier l'organisation du temps scolaire par rapport à l'année scolaire 2014-2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de maintenir l'organisation du temps scolaire mis en place pendant l'année scolaire 2014-2015,

- DIT que les Nouvelles Activités Pédagogiques auront toujours lieu le mardi et le vendredi de 15h30 à 17h00.

TRAVAUX DE VOIRIE 2015

Madame le Maire présente l'estimation établie par l'ATMO Somberton pour le programme des travaux de voirie 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de retenir l'estimation suivante pour les travaux de voirie de 2015 :

INVESTISSEMENT :

* Aménagement de trottoirs et parkings, réfection du réseau d'eau pluviale et renforcement de la chaussée en enrobé sur la Place du 11 Novembre pour un montant H.T. de 47 000,00 €, soit 56 400,00 € T.T.C.,

- DÉLEGUE la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes du Canton,

- SOLLICITE une aide du Conseil Général soit au titre du FCDD, soit au titre du dispositif "Villages Côte d'Or",

- SOLLICITE une aide au titre des Amendes de Police,

- AUTORISE le Maire à signer les pièces se rapportant au dossier.

FACTURE ATMO

L'étude pour les travaux de voirie 2015 a été réalisée par la société ATMO Somberton. La facture de 750,00 € est en attente de règlement car le budget primitif 2015 n'a pas encore été voté et aucun montant n'est encore inscrit sur le compte 203. Madame le Maire propose d'inscrire la somme nécessaire au compte 203 de la section investissement du budget principal 2015, soit 750,00 €, avant le vote du budget primitif 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'inscrire la somme de 750,00 € au compte 203 - Opération 67 "Travaux de voirie 2015" du budget principal 2015,

- CHARGE Madame le Maire de faire le mandat correspondant.

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
POUR LES ÉCOLES**

Suite au don de 300 € de M. Paul JADOT, le Maire propose de verser cette somme à la coopérative scolaire pour l'achat et l'aménagement d'un chalet pour les écoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de verser le don de M. Paul JADOT d'un montant de 300 € en tant que subvention exceptionnelle pour les écoles,
- CHARGE le Maire de faire le mandat correspondant à la coopérative scolaire.

QUESTIONS DIVERSES

* **Dérogation scolaire**

Le Conseil Municipal accepte la dérogation scolaire demandée par M. Jérôme MANGONAUX ET Mlle CAFAGNA Mélanie, nouveaux habitants au Lotissement de l'Ozerain depuis fin janvier, afin que leurs enfants actuellement scolarisés à Venarey-les Laumes finissent l'année scolaire 2014/2015 dans leur école.

* **Devis Dépann'Chaudière**

Point reporté à la prochaine réunion.

* **Étude sanitaires à la Scie**

Le Conseil Municipal décide d'installer des sanitaires au fond du bâtiment « la Scie » dans le local existant. Des devis seront demandés aux entreprises DOS SANTOS Antonio, FAUSSOT Manuel, BHF et FRELET Jean-Marc.

* **Abribus**

Le modèle d'Abribus présenté par le Conseil Général a été refusé par l'Architecte des Bâtiments de France. Le Conseil Municipal propose d'aménager une partie du local adjacent à la mairie dans lequel est entreposé le matériel communal et de déplacer le matériel communal dans le lavoir situé sur la Place du Pâtis. Le Conseil Municipal décide de demander des devis aux entreprises de maçonnerie citées ci-dessus pour ces travaux.

* **Travaux logement écoles**

Le Conseil Municipal décide de refaire le sol du logement communal situé au-dessus des écoles pendant qu'il est inoccupé et de faire une visite des lieux afin de déterminer si d'autres travaux seraient à réaliser avant de le remettre en location.

* **Foulère**

La Foulère aura lieu le samedi 14 mars à 18h30 sur la Place du Pâtis. Des gaufres et du vin chaud seront offerts aux habitants par la commune.

* **Élections départementales des 22 et 29 mars 2015**

Le Conseil Municipal établit les tours de garde pour les élections départementales qui auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

* **Remplacement des fenêtres de la salle des fêtes**

Le Conseil Municipal décide de demander des devis aux entreprises CHEVALLIER, MAZUÉ et FCS pour le remplacement des fenêtres de la salle des fêtes et la pose de volets roulants.